

AVIS PUBLIC de consultation aux personnes désirant se faire entendre sur les projets de règlements numéro 275-3 modifiant le règlement de lotissement 275 afin de modifier les zones soumises au règlement sur les PAE et établir des normes spécifiques à la zone HA-3-1 et le règlement numéro 277-1 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) 277 afin de modifier les zones soumises au règlement dans le cadre de lotissements

Conformément aux articles 124 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 3 juin 2024, le conseil de la Municipalité de Franklin a adopté, par résolution, les projets de règlements numéro 275-3 modifiant le règlement de lotissement 275 afin de modifier les zones soumises au règlement sur les PAE et établir des normes spécifiques à la zone HA-3-1 et le règlement numéro 277-1 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) 277 afin de modifier les zones soumises au règlement dans le cadre de lotissements.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une consultation publique le 2 juillet 2024 à 18h30, au Centre récréatif (2555, rue du Parc).

Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera les projets de règlements, les conséquences de leur adoption et de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur lesdits projets de règlement.

Donné à Franklin, ce 17 juin 2024.



Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Simon St-Michel, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 17 juin 2024 en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour de juin 2024.



Simon St-Michel
Directeur général et greffier-trésorier